L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 16 MAI 1894.

PETITES ANNONCES

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

A LOUER.

A LOUER—Un joli cottage, 196 rue des Ursulines. Salon, salle à manger, 3 chambres à coucher, cabinet, cave, cuisine, galerie devant et derrière, hydrant et citerne, cour pavée en Schillinger, et gaz partout. S'adresser 316 rue St-Claude. 12 mai—

A VENDRE.

A VENDRE, pour cause de départ, une grocerie bien achalandée. S'adresser sur les lieux, coin Toulouse et Bourgogne. 8 mai—7t.

MEUBLES de seconde main en toute quantité pour du comptant. Ellison, encoignure Ste Anne et Royale. 8 mai—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de F. L. Delfer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,675—Division D—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu F. L. Delfer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
16 mai—16 20 25

Succession de Henry Ellermann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40 884—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Frank W. Ellermann et Mme Louise S. Doerr, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
16 mai—16 20 25

Succession de Francis Hagan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40 890—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary Ellen Hagan, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
16mai—16 20 25

Succession de Matthew John Omond et Jane Stubbing, sa femme

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,189, Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Matthew John Omond, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
13 mai—13 17 22

Succession de Gustave Pierre Biancand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,665—Division A.—Attendu que Mme Mathilda E. Schmedtje, née Thompson, femme d'August Schmedtje, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Gustave Pierre Biancand décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
11mai—11 15 20

Succession de William Hodding.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 42,649—Division A.—Attendu que Benjamin Rice Forman a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu William Hodding, décédé; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
12mai—12 16 20

Succession de Samuel Powers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,592—Division D.—Attendu que J. B. Viner, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Samuel Powers, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
9 mai—9 13 18

Succession de George André Petit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,190—Division A—Attendu que Mme Marie Louise Petit, femme de Ludovic Delcaral, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George André Petit, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
9 mai—9 13 18

Succession de Mme Augusta Bader.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 42,644—Division B.—Attendu que A. C. Looper a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Augusta Bader, décédée intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, A. V. FLOTTE, Greffier.
11mai—11 15 20

Succession de Wm Reed Mills.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,497—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le second compte présenté par S. Mill Mailhiat, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, A. V. FOTTE, Greffier.
10 mai—10 13 19

Succession de François Cazentre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40,615—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme François Cazentre, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
9 mai—9 13 18

Succession de William A. Fauche.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 20,053.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Garcia et Leonard M. Finlay, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, A. V. FLOTTE, Greffier.
11 mai—11 15 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,337—Division B—Charles Gaulon, Jr., vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Charles Gaulon, Jr., soit et est acceptée, par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant E. Grima, Esq., notaire public, à son Bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, commençant le MARDI, 15me jour de mai 1894, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes les autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que H. H. Price, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 11 avril 1894.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
12avril—3f au 15 mai

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 42,638. Division B—Richard Toole vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Richard Toole soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers—Et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Th. Buisson, Esq., notaire public, en son bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, le LUNDI, le 11me jour de juin 1894, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un Syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne, ainsi que les biens du dit pétitionnaire, soient suspendues et que Sam Henderson, Jr. Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 9 mai 1894.
[Signé] FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
12 mai—12 25—juin 11.

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera:
PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.
Aux soins de la
Central American Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

PAR LE CONSTABLE.

The Edison Electric Illuminating Co. vs. G. C. Schunnan.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—No 24,221.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au coin des rues Toulouse et Decatur, le VENDREDI, 25 mai 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite; à savoir:

Le contenu du dit Bar room, glacière pour bière, comptoir, miroir, etc., etc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON, Constable.
16mai—16 22 25

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 42,434 — Division A—Fidel Aragon vs ses créanciers. — Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, Fidel Aragon, soit convoquée et tenue pardevant F. D. Charbonnet, notaire, en son bureau, No 122 rue Gravier, en cette ville, le LUNDI, 21me jour de mai 1894, à 11 h. A. M., dans le but de considérer et de déterminer sur l'application pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que H. J. Rhodes, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 18 avril 1894.
Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
24 av 24—mai 8 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante du shérif d'une grande quantité de rails en fer, traverses (cross-ties), clefs, chaises, etc., et autres nombreux et divers objets y appartenant, outils, instruments, etc., dont on se sert pour la construction de rails de chemin de fer urbain, etc.

Dans l'affaire de
Schoen Manufacturing Co. vs. Duplex Street Railway Track Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,719.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux lieux ci-après désignés, le jour et à l'endroit indiqués ci-dessous, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le Mardi 22 mai 1894, à 10 heures A. M., à mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres.

1 Pompe hydraulique
Et un lot de meubles de bureau—d'après un inventaire enregistré.

Le Mardi 22 mai 1894, à 11 heures A. M., à l'entrepôt Montgomery No 2 rues Peters et Commerce, entre Julia et St-Joseph.

Un fort lot de rails gros et legers—Un lot de clefs.—Chaises—Frogs.—Traverses (cross ties) en fer.—Poinçons.—Vrilles.—Forges.—Longs clous (spikes)—Jacks.—Pelles et autres instruments et outils de chemin de fer, etc., d'après un inventaire enregistré.

Le Mercredi, 23 mai 1894, à 10:30 heures A. M.
Au coin des rues Bordeaux et Magasin.

Un fort lot de rails de chemin de fer, "ties" (traverses), chaises, aiguille, ou rail mobile, frogs, courbes, etc., et autre propriété mobilière, outils, instruments, etc., se trouvant et étant dans ce dit voisinage et dans le voisinage de l'avenue de la Louisiane, entre les rues Magazine et de la rue Tchoupitoulas.

Aussi un lot de rails et autre propriété mobilière, etc., le long de l'avenue de la Louisiane, entre Camp et Annonciation; le long de l'avenue de Carrollton, entre les rues Quatrième et Dixième; et un lot de rails spéciaux T, etc., qui n'ont pas été employés à la construction des voies de chemin de fer et sont étalés sur l'avenue Henry Clay et la rue Broadway et d'autres rues dans les 6me et 7me districts, et aussi tous les rails, etc., qui n'ont pas servi à la construction des voies, etc.

Ainsi que tous les instruments et outils et autre propriété mobilière, etc., des défendeurs aux dits endroits ou dans le dit voisinage ou ailleurs, etc.

Le tout d'après un inventaire déposé en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 mai—10 14 18 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Coroner de la paroisse d'Orléans.

Victor Mauberret vs. Wm. J. Comerford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,394.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 22 mai 1894, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain chèque tiré par W. J. Comerford, sur la Banque Nationale de l'Union de la Nouvelle-Orléans, en faveur de la ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 30 avril 1892, pour la somme de cinq-cents dollars et certifié par la Banque Nationale de l'Union.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
GEO. B. LAWRASON, Coroner de la Paroisse d'Orléans.
9 mai—9 14 18 22.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du shérif d'un cheval et buggy et un jeu de harnais.

Arthur E. Clark vs R. M. Frank et J. G. Presdame.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,995—En vertu d'un writ de fieri facias contre R. M. Frank, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 21 mai 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A l'écurie de W. W. Hodgins, No 451 rue St-Charles.
1 cheval.
1 buggy surrey et 1 jeu de harnais.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 mai—9 16 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Septième District.

Barber Asphalt and Paving Company vs. H. R. Torlage et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 25,472.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 5 juin 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à Carrollton, maintenant Septième District de cette ville, en cette Paroisse et Etat, désigné par le No 3, dans l'ilet cinq "B," maintenant ilet numéro 65, sur un nouveau plan borné par la rue Première (maintenant Avenue St-Charles), et les rues Washington, Pearl et Burdette, sur un plan dressé par L. Bringier, voyer général, en date du 10me jour de novembre 1835, et déposé à l'étude de J. B. Marks, ancien notaire en la ville de la Nouvelle-Orléans; le dit lot No 3 mesure trente pieds de face à la rue Première (maintenant Avenue St Charles), sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles, au pied américain.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
4 mai—4 11 18 25—1 5 juin

THE NEW ORLEANS BEE
(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un grand stock de valeur d'épiceries pour famille; Vins, Liqueurs, Plateforme, Balance de comptoir, Wagon d'épicerie, deux chevaux un lot de harnais, et .

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B—No 42,638.—
Richard Toole vs ses Créanciers.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu LUNDI, 28 mai 1894, à 10 1/2 heures A. M., à l'épicerie à l'encoignure Nord-Est de la rue Prieur et l'avenue Tulane, Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 15 mai 1894, et à moi adressé—

Tout le contenu du magasin ci-dessus décrit, délivré par le ci-dessus insolvable à ses créanciers.
Conditions—Strictement comptant.
16 mai—16 20 23 27

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Jolie Résidence Simple en Bois à Deux Etages
—Dans le—
TROISIÈME DISTRICT,
206 Mandeville, près Urquhart.

SUCCESSION DE L. THEODORE BERG.
No 41,864.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

MERCREDI, 23 MAI.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, Encanteur—Bureau No 3½ rue Carondelet—MERCREDI, 23 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, daté le 9 avril 1894, pour le compte de la succession susdite, il sera vendu à l'enchère publique:

Un Certain Lot de Terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Urquhart et Villeré, et l'ilet étant désigné comme ilet No 57, anciennement 513; le dit lot mesurant 35 pieds 6 pouces de face à la rue Mandeville sur 118 pieds de profondeur, le tout plus ou moins. Les améliorations comprennent une jolie résidence simple en bois à deux étages No 206 rue Mandeville, entre Villeré et Urquhart, retirée de la rue, avec galerie devant, au premier et au second étages, 4 jolies chambres avec trois cabinets, chambre à bain dans la bâtisse principale, cour pavée, citerne avec cave, bâtisse au fond à deux étages avec quatre chambres et arrière-cour.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, 7 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, assurance, honoraires d'avocat et toutes les autres clauses de garantie usuelles, les taxes de 1894 seront assumées par l'acquéreur; 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Preot, notaire.
18 av—18 25—mai 2 9 16 23

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Buck, Dinkelspiel & Hart, en liquidation, versus Mme Caroline Busch; Procès No 25,712.

Buck, Dinkelspiel & Hart, en liquidation, versus Mme Amelia Mary Bystle, et Daniel P. Bystle, son mari; Procès No 25,713.

Buck, Dinkelspiel & Hart, en liquidation, versus Mme Agnes Spatz; Procès No 25,714.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus intituées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 5 juin 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droits, titre et intérêt de chacun et de tous les défendeurs dans l'affaire ci-dessus respectivement de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, anciennement ville de Lafayette, paroisse Jefferson, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Tchoupitoulas (anciennement Levée), Troisième et Water (anciennement Chemin Publique ou Landing), et désigné par le No 12, sur un plan fait le 28 décembre 1842 et déposé à l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville. Le dit lot de terre mesure au pied américain 25' 10" et 6 1/2" de largeur dans le fond, sur une profondeur de 92' 3" et 4" sur la ligne qui le divise du lot No 11, et 91' 10" et 1" sur la ligne qui le divise du lot No 13.

2° Un autre lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même ilet et District que le lot ci-dessus décrit, désigné par le No 9, mesurant 25' 9" 7" de face à la rue Water, 25' 10" et 6 1/2" de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne du lot No 10 de 92' 3" et 5", et sur la ligne du lot No 8, 91' 10" et 2".

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
4 mai—4 11 18 25—juin 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Septième District.

Barber Asphalt Paving Company vs. Mme Mary McKenzie et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,447—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 5 juin 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

1° **Un certain lot de terre,** avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la ville de Carrollton, en cette paroisse, maintenant le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le numéro Quatre dans l'ilet numéro Deux, (square 2 1/2), conformément au présent plan de Carrollton, compris entre les rues Hersey, Washington, Pearl et Première sur un plan dressé par Chas. F. Zimple, le 26 février 1836, déposé en l'étude de W. Y. Lewis notaire, le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent vingt pieds.

2° Deux autres certains lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même ilet, désignés comme lots numéros Un et Deux. Le lot No Un forme l'encoignure des rues Washington et Première, mesure trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent vingt pieds et face à la rue Washington. Le lot numéro Deux mesure trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, au pied anglais, conformément au plan fait par C. F. Zimple, voyer, en date du 26 février 1836, déposé en l'étude de W Y. Lewis, notaire.

3° Un autre certain lot de terre situé dans le même ilet désigné par le numéro trois, mesurant trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Le tout conformément à un plan fait par William H. Williams en date du 1er novembre 1860, étant une copie d'un plan dressé par Zimple en date du 26 février 1836, ayant rapport au dit lot No 3 c'est aussi une copie du plan fait par J. A. Guerrard en date du 10 novembre 1836.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
5 mai—5 11 18 25—juin 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété du Sixième District.

Mlle Rosa P. Kron vs. Sarah M. Kron et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 41,775.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 5 juin 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses etc, situé dans le 6ème District de cette ville, désigné par le No 20, de l'ilet No 9, borné par les rues Laurel, Marengo, Annonciation anciennement Jersey et Milan, d'après une esquisse lithographique déposée au bureau de A. Mazureau, ex-notaire, le dit lot formant l'encoignure des rues Laurel et Marengo et mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 125 pieds 2 pouces de profondeur à la rue Marengo.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
4 mai—4 11 18 25—juin 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage
—D'UNE—
Propriété améliorée de valeur rue Magasine, entre Washington et Sixième.
(La rue en arrière étant la rue du Camp)
—DANS L'AFFAIRE DE—
Home Mission Board, de la Southern Baptist Convention,
—VERSUS—
George C. Auer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 42,404—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 16 avril 1894 et signé le 20 avril 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 5 juin 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Washington, Camp et Sixième; deux des dits lots sont désignés par les Nos 10 et 11 sur un plan de Blanchard, voyer, par acte pardevant John Bendernagel, notaire public, le 26 avril 1880, et l'autre lot par le No 1 sur un plan de Ferguson, voyer, par acte pardevant Pedesclaux, notaire public, le 13 juin 1858, chacun mesurant trente pieds un pouce et une ligne de face à la rue Magasine sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux; l'acquéreur assumera le paiement des taxes sur la propriété pour l'année 1894.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4 mai—4 11 18 25—juin 1 5

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 24 rue Annonciation et No 254 rue Tchoupitoulas.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 129 rue Commune.—MERCREDI, 13 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre original et supplémentaire à moi adressé en date du 4 et du 6 mai 1894, rendu par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division "B." dans l'affaire de la succession de Johanna Athern, veuve de Henry Jungblut, No 42,251 du dossier de la susdite cour, il sera vendu à l'encan pour le compte de la dite succession la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et désigné comme lot No 11 sur un plan de H. Moelhausen, C. E., en date du 10 janvier 1847, situé dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Calliope ou Louisa, Commerce ou Pearle et Delord. Lequel lot mesure 21 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 83 pieds 6 pouces.

Les améliorations consistent en un magasin et résidence en briques, à deux étages, cuisine attenante, ayant grand magasin au bas, et quatre chambres en haut, rapportant un revenu de $20 par mois.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 6, sur un plan annexé à un acte pardevant E. G. Goddschalk, ancien notaire, le 11 de mai 1867, situé dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Calliope, Tchoupitoulas et Poeyfarre. Lequel lot mesure 16 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Annonciation, 13 pieds 9 pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de 51 pieds 5 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 5 et 53 pieds 10 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 7 et s'étendant à une allée de 5 pieds de largeur, ouvrant sur la rue Poeyfarre, en usage avec les dits lots et les autres.

Les améliorations consistent en un magasin et résidence en briques à deux étages, ayant 6 chambres, et rapportant un revenu de $12.50 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste, s'il y en a, à un et deux ans de crédit avec billets portant 8 pour cent d'intérêt, et les clauses usuelles de garantie. Dix pour cent de dépôt requis du montant de leur adjudication. Les taxes pour l'année courante seront assumées par les acquéreurs.

Acte de vente pardevant Wm Ardill, notaire, aux frais des acquéreurs.
15 mai—15 16 23 30—juin 6 10 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Liquidateur
Du fameux Abita Ice Bottling and Manufacturing Co., Limited.

Et une patente des Etats-Unis, No 344,-708, pour la transportation des eaux minérales en blocs de glace pour l'Etat de la Louisiane.

PAR LOUIS A RICHARDS Encanteur—Bureau—129 rue Commune—MERCREDI, 6 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre à moi adressé, en date du 4 mai 1894, rendu par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus, Abita Ice Bottling and Manufacturing Co., Limited, maintenant en liquidation, No 42,364, du Dossier de la dite Cour, il sera vendu, à l'encan, pour le compte de la dite compagnie, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Une certaine portion ou morceau de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés à Abita Springs, paroisse St Tammany, mesurant conformément au dit plan de W. H. R. Hangen, voyer de paroisse en date du 20 mars 1891; à savoir

Partant du poteau "B" à la jonction du Bayou, de 20 pieds, du centre de la voie du chemin de fer East Louisiana, et courant parallèlement au même, du poteau "A", 528 pieds, puis du poteau "C", 55 pieds, puis du poteau "E" parallèle à la première ligne; puis 55 pieds du poteau "B", point de départ.

2° **Un autre morceau ou portion de terre,** ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés à Abita Spring, paroisse St Tammany, mesurant conformément au dit plan de W. H. R. Hangen, voyer de paroisse, etc. à savoir:

Commençant du poteau "C" s'étendant le long de la voie du chemin de fer East Louisiana, du poteau "F" 528 pieds, puis suivant le Bayou du poteau "E", à peu près 600 pieds, puis, suivant la ligne de la rue Level du poteau "D" 917 pieds, puis au point du départ au poteau "C" 94 pieds.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois avant des machines améliorées de la dernière invention pour la manufacture de la glace, et la mise en bouteilles de l'eau de source carbonisée d'Abita, etc.

Conditions—Pour la patente des Etats-Unis, comptant; pour les propriétés foncières et les améliorations l'acquéreur assumera le paiement de quatre vingt-quinze dollars par mois pendant quarante huit mois à la South Western Building and Loan Association, garantis par le gage du vendeur et privilège et pas moins de prix au comptant et non moins que onze cent trente cinq dollars, ($1135). l'acquéreur devant en outre assumer le paiement des taxes de 1894 (s'il y en a) et devenir l'acquéreur de cent actions du fonds capital de la "South Western Building and Loan Association", et assumer toutes les obligations d'un actionnaire en vertu de la charte et des règlements de la dite Association.

Acte de vente pardevant Gustave LeGardeur, Jr. notaire, aux frais de l'acquéreur.
6 mai—6 9 13 16 20 30—juin 3 4 5 6

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lots de Choix pour Bâtir,
AU COIN—
Des rues Jefferson et Jeannette,
Près de la station des Chars Electriques.

Succession de Thos L. Preston.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 41 156.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE., Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 16 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, en date du 10 avril 1894, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée et aussi pour le compte des co-propriétaires—

Cinq certains lots de terre, coin des rues Jefferson et Jeannette, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Jeannette, Cinquième et Cambronne, désignés par les Nos 13, 14, 15, 16 et 17, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Jefferson sur 150 pieds de profondeur sur et face à la rue Jeannette, et entre lignes parallèles. A une courte distance de la station des chars électriques de Carrollton, et dans un district qui se développe rapidement.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance à 1 et deux ans de crédit, pour billets portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses de garantie usuelles. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1894 et feront un dépôt de 10 pour cent comptant.

Actes de vente pardevant F. J. Aleix, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
18 av—18 25—mai 2 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN SPLENDIDE ILET DE TERRE,
Avec les bâtisses et améliorations,
Dans le Troisième District.

Dans l'affaire de LOUIS SCHAFF ET ALS vs les mineurs SCHAFF.
No 42,247.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, 12 juin 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 24 avril 1894 et signé le 30 avril 1894 par l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un certain ilet de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 7, borné par les rues Havane, Abondance, Trésor et Warsaw, contenant 28 lots de terre, numérotés de 1 à 28 inclusivement, le tout d'après un plan déposé en l'étude de E. G. Gottschalk, ancien notaire, d'après le plan No 32.

Conditions—Un tiers ou plus, ou le tout, comptant, le reste, s'il y en a, en 1 et 2 ans, représenté par des billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et toutes les clauses usuelles de garantie; l'acquéreur devra assumer et payer les taxes de 1894 et faire un dépôt de 20 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
9mai—9 16 22 29 juin 5 12

PAR WM. P. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.
Ludwig Fichhorn vs ses créanciers.

PAR WM. P. CURTIS— encanteur—Bureau No 129 rue Commune—Il sera vendu à l'encan, MERCREDI, 16 mai 1894, à 10 heures A. M., au local No 374 avenue Tulane, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 41,497, et daté le 29 mars 1894, la propriété ci-après décrite conformément à un inventaire déposé en mon bureau—

Plusieurs lots de têtes de tuyaux en fer galvanisé, piédestaux, etc.
Plusieurs lots de coudes de tuyaux de stove, corniches en fer, fil de fer, etc.
Un coffre fort en fer.
Un cheval et un lot de harnais.
Aussi plusieurs comptes et billets.
Conditions—Comptant avant livraison.
6 mai—6 13 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Commerce, centrale.
Deux terrains au coin des rues Calliope et Pearl.
Succession de Geo. B. Prochaska.

IL sera vendu à l'encan, MARDI, 22 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B—No 41,138, en date du 15 mars 1894, la propriété ci-après décrite, savoir:

Deux certains terrains ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le carré d'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Calliope, Pearl et Delord, désignés comme les terrains Nos 26 et 27, et mesurant chacun 20 pieds, 10 pouces de façade rue Calliope sur 84 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le terrain No 27 forme le coin des rues Calliope et Pearl.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumera les taxes de 1894.
L'acte de vente pardevant M. Edgar McCahn, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 avril—22 29—mai 20 21 22.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALFRED C. GREEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Receveur
—DES—
USINES DE LA COMPAGNIE
—DE—
Brasserie d'Alger,
De Construction Moderne et ayant une vaste exploitation.
—SITUÉES DANS LE—
CINQUIÈME DISTRICT
—DE LA—
Ville de la Nouvelle-Orléans
—SUR LA—
Rive Ouest de la Rivière Mississipi,
—VIS-A-VIS LA—
Rue Julie.
A L'ENCAN,
—DANS L'AFFAIRE DE—
LA BANQUE LAFAYETTE
DE ST-LOUIS
—VS—
La Compagnie de Brasserie d'Alger.

No 39,952—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR ALFRED C. GREEN. encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI, 13 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division B rendu dans la susdite affaire, le 21 février 1894 et signé le 28 février 1894, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les usines de la Compagnie de Brasserie d'Alger situées dans le Cinquième District de cette ville, les dites usines consistant d'une bâtisse en briques à quatre étages, renfermant un appareil à brasser, tel que cuves à fermentation, réservoirs à lager "chip tanks," "Bunging apparatus, —2 bouilloires, machine à vapeur de 75 chevaux, une autre machine à vapeur de 30 chevaux, 1 "Hop Jack," 1 pompe à bière, 1 chaudière à bière avec tuyau à connections en cuivre, tuyau à connection pour vapeur pompes d'eaux chaude et froide, pompes automatiques, 1 "wash tub," 1 moulin à houblon, ascenseurs à houblon, 1 condensateur et 1 condensateur préliminaire, 1 baquet à riz, 1 balance stationnaire Fairbanks, 1 pompe "Attemperator," réservoir à eaux chaude et froide, 1 réfrigérateur Bantelot et réservoir à bière avec "pan," à bière et tuyaux à connections, 1 ascenseur Reed, aussi une écurie en bois.

Le terrain compris dans la dite vente, est

Toute cette certaine demi-partie d'un carré de terre situé dans le Cinquième District de cette ville, dans la section appelée anciennement McDonoghville, dans le carré désigné par le No 48 sur un plan de L. W. Pilie, voyer de la ville, en date du 10 février 1860, et borné par les rues Madison, Decatur, DeArmas et Jefferson, étant cette moitié du carré la plus rapprochée de la rue Madison, qui se compose des terrains 7, 8, 9, 10 et 11, et une moitié des terrains Nos 6 et 12, et mesure 300 pieds de façade rue Madison sur 150 de profondeur et de façade rues Decatur et DeArmas. Ces usines comprennent tout ce qui est nécessaire à une brasserie modèle, érigées dans les trois dernières années, construites avec les meilleurs matériaux, sont situées de façon à offrir les plus grandes facilités pour l'exploitation d'une fabrique de brasserie, et sont une occasion pour ceux qui, par une sage administration, rendront un produit des plus satisfaisants.

Conditions de la vente.

Comptant—Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1894, en sus du prix d'adjudication, et feront un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo C. Préot, notaire.

ET

JEUDI, le 21 juin 1894, à 3 heures de l'après midi, au local du "Brewery," seront vendus tous les chevaux, mulets, wagons et harnais appartenant à la dite "Algiers Brewing Co.," ainsi que toute la bière qui se trouve dans les caves de la dite compagnie.
13 mai—13 20 27—juin 3 10 11 12 13

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magasine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magasine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 8
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars. rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Mire.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poste et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bon Cheval, Wagon, Harnais, Beau Bicycle "Victor," Vache, etc,
In re M. B. Monroe vs ses Créanciers.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur.—Bureau 159, rue de la Commune—JEUDI, 24 mai 1894, à 11 heures A. M., au coin des rues Commune et Remparts, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 7 mai 1894, in re M. B. Monroe vs ses créanciers. Dossier No 42,011, il sera vendu à l'encan

Un cheval, wagon, harnais, Bicycle, vache etc
Conditions—Comptant.
15 mai—15 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur du Septième District.
Succession de Friday Culbert et de Jane Culbert, son épouse.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur- Bureau, 159 rue Commune — MARDI, 12 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 8 mai 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Friday Culbert et Jean Culbert, son épouse; Dossier No 41,714, il sera vendu à l'encan—

Deux certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 7me district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Millaudon, Esther, Général Scott et Wall, désignés comme les terrains Nos 1 et 2. Le terrain No 1 forme l'angle des rues Millaudon et Esther, et mesure 31 pieds de façade rue Millaudon, sur 100 pieds de profondeur. Le terrain No 2 mesure 31 pieds, 8 pouces, 6 lignes de façade rue Millaudon, sur 100 pieds de profondeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit payable en billets garantis par hypothèque, etc., portant 7 0/0 par an d'intérêt jusqu'à paiement final ensemble avec toutes clauses usuelles de sécurité aux frais de l'acquéreur.

L'acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire. L'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent à la vente.
13 mai—13 20 27—juin 3 10 au 12

PAR G. G. FRIEDRICHS & CO.

HORS LIGNE,
UN VERITABLE BIJOU.
Agréable Résidence-Cottage
Parfaitement neuve, admirablement subdivisée;
Remise, barrière en fer, entrée pour voiture,
Située rue Douane, entre Télémaque et Cortez;
Près des magnifiques résidences de MM. Tanneret, Albert Paul et Laplace.
Terrains 36 pieds de face, voisinage charmant, un ilet des chars électriques de la rue du Canal, etc.

SERA vendue à l'enchère MARDI le 22 mai 1894 à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles
Conditions—1/3 comptant, etc. Voir plan à la Bourse.
GEO G. FRIEDRICHS & CO., Encanteurs.
13 mai—13 20 à date

PAR JAS. A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.
Dans l'affaire de John I. Pittman et als
No 34,330 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. A. BRENNAN encanteur—Bureau No 148 rue Gravier—MERCREDI, 13 juin 1894 à midi à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, il sera vendu à l'encan, conformément à deux ordres de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, en dates du 2 et du 7 mai 1894 dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite à savoir—

1° **Cinq certains lots de terre,** ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magazine et Foucher, Market, Chestnut et Walnut, désigné comme l'ilet No 18. Les dits lots sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5 inclusivement. Les Nos 1, 2, 3 et 4 se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Le lot No 4 forme l'encoignure des rues Magazine et Chestnut. Le lot No 5 touche dans le fond aux lots Nos 1, 2, 3 et 4 et mesure trente pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt pieds, le tout conformément à un plan attaché à un acte de vente pardevant A. S. Beck, notaire, en date du 10 aout 1886.

2° **Une portion de terre** située dans le Sixième district, carré d'ilet No 17, borné par les rues South Market ou Broadway, Chestnut, Foucher et Market mesurant 31 pieds 9 pouces de façade sur la dite rue South Market, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et formant la plus grande partie du lot No 8, acquise par Charles Petrie et Jesse Coward, en vertu d'un acte passé pardevant J. W. Breedlove, notaire, le 25 mai 1859, et aussi une allée s'étendant de la dite portion de terre de 90 pieds, jusqu'à la rue Chestnut et ayant une largeur de 3 pieds, 9 pouces.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit portant 7 pour cent et toutes les clauses de sécurité usuelles, les acquéreurs assumant le paiement des liens et privilèges pour les travaux de pavage au gravois actuellement enregistrés contre ladite propriété aussi les taxes de 1894.

Les actes de vente pardevant A. H. Wilson, notaire, aux frais des acquéreurs. 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.
13 mai—13 20 27 juin 3 13.

Le Joli Cottage avec Bâtisse à l'arrière,
No 424 rue Bourgogne,
Un des Meilleurs Sites du Troisième District.
Dans le Moment Rendant un Joli Revenu, Près d'Eglises, d'Ecoles, de Marchés et de Chemins de Fer.
Crédit à longue échance—
—Conditions faciles.

Succession de Joseph Morales.
No 42,340—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur Bureau No 148 rue Gravier—MERCREDI, 6 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du et signé le 3 mai 1894, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli cottage double portant le No 424 de la rue Bourgogne et les bâtisses à l'arrière ayant dans le cottage deux chambres, cabinet et auvent de chaque côté, et quatre chambres dans les dépendances; une cour sur le côté et allées pavées; grande cour à l'arrière; trois citernes et grand puits; et est décrite comme un certain lot de terre dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Union, Dauphine et Français, mesurant au pieds américain, trente-six pieds et une ligne de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, assurance, honoraires d'avocat et toutes les autres clauses. les taxes de ville et d'Etat de 1894 seront payées par l'acquéreur en sus du prix de son adjudication; un dépôt de dix pour cent comptant du montant de son adjudication.

Actes de ventes pardevant Zengel & Loomis, notaires, aux frais des acquéreurs.
9 mai—9 13 20 27—juin 3 6

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide Propriété Cottage dans le Troisième District.
No 39,603.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Succession de Mme Aleit Mussmann.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur—Bureau, No 59 rue Carondelet.—MERCREDI, 23 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, daté et signé le 16 avril 1894, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu, à l'encan—

1° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Roman, Kerlerec, Columbus et Derbigny, mesurant au pied Anglais, 31 pieds, 6 pouces de face à la rue Roman sur une profondeur de 100 pieds. Etant la même propriété que le feu Heinrich Mussmann a acquis, durant la communauté existant anciennement entre lui et la dite Mme Aleit Mussmann, par achat de Mlle Lucie Hincks par acte passé pardevant André Doriocourt, Jr., ancien notaire en cette ville, le 6me jour de janvier 1886.

Les améliorations consistent en un joli cottage No 281 rue N. Roman, retiré du trottoir et ayant 4 chambres et 2 cabinets, galerie, etc.; aussi, un petit shop ayant 2 chambres, hangar, cuve, etc;

2° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Remparts, Espagne, Washington et St-Claude mesurant à peu près 30 pieds plus ou moins de face à la dite rue Remparts, sur une profondeur de 95 pieds entre lignes égales et parallèles. Etant la même propriété que le dit Henrich Mussmann a acquise durant la communauté qui existait anciennement entre lui et la dite Mme Aleit Mussmann.

Les améliorations consistent en un cottage double Nos 587 et 589 rue N. Remparts, ayant de chaque côté 4 chambres, cuve, hangar, etc. Loué $9 par mois chaque côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste, s'il y en a, doit être garanti par privilège et lien de vendeur, représenté par des billets et hypothécaires payables un et deux ans à partir de leur date respective et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'à paiement final. L'acquéreur paiera les taxes de 1894 et fera un dépôt de 10 pour cent.

Acte de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 avril—21 25—2 9 16 23 mai

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charmante Maison-Cottage
AVEC TERRAIN EMBELLI,
NO 949 RUE CAMP,
Coin N. E. de la rue Antonine.
—ET—
Un joli cottage double en bois
Nos 1,237 et 1,239 rue Magazine,
Entre les rues Valence et Bordeaux.
Succession de J. T. G. Guel.
No 41,350—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet — MERCREDI, 23 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre en date du 18 avril 1894 et d'un ordre supplémentaire en date du 20 avril 1894, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite Cour Division B, dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **La charmante maison-cottage,** No 949 rue Camp, coin N. E. de la rue Antonine, dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp Chestnut Foucher et Antonine, retirée du trottoir, entourée d'une jolie barrière en fer, et ayant galeries, corridors, plusieurs chambres, chambres à bain, hangar, cuve, etc.; le terrain est embelli d'un jardin et de platebandes. Le terrain consiste en deux lots, désignés par les Nos 7 et 8 mesurant chacun 31 pieds 3 pouces sur la rue Camp sur une profondeur de 125 pieds, le lot No 8 forme l'encoignure des rues Camp et Antonine le tout conformément à un plan du faubourg Plaisant et Delachaise fait par C. A. Hedin voyer et déposé à l'étude de Théodore Guyol, notaire en cette ville, situés dans un voisinage paisible et agréable, sur une rue large et entourée de bien jolie résidences étant une des plus jolie maisons que l'on puisse trouver.

2° **Le joli cottage double en bois** Nos 1,237 et 1,239 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Camp, Valence et Bordeaux retiré du trottoir et ayant galerie de face et de côté, 7 chambres, cabinet, hangar, cuve et jardin de chaque côté; le terrain comprend deux lots désignés comme suit:

1° **Un certain lot de terre** désigné par le No 7 sur un plan de C. A. Hedin, ingénieur civil, en date du 7 avril 1851, déposé en l'étude de J. A. Beard, ancien encanteur en cette ville, mesurant 30 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.

2° **Un certain lot ou portion de terre** touchant au lot ci-dessus décrit, mesurant, commençant à un point de 120 pieds de distance de l'encoignure des rues Magazine et Bordeaux 28 pieds de face à la rue Magazine, 150 pieds de profondeur sur la ligne près de la rue Valence, 99 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Bordeaux, puis un angle droit 2 pieds, puis une seconde profondeur de 50 pieds 9 pouces, et 20 pieds de largeur dans le fond, étant le tout du lot désigné par le No 8, sur le dit plan fait par Hedin avec une exception d'une parcelle de 2 pieds de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 99 pieds 3 pouces pris sur un côté du dit lot près de la rue Bordeaux.

C'est un voisinage paisible; elle est toujours occupée par de bons locataires, assurant un placement sûr et profitable.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un crédit de 1 et 2 ans avec billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de poursuites pour forcer la collection des dits billets. Les améliorations doivent être assurées et la police transférée au porteur des dits billets et assumera les taxes dues et exigibles de 1894 par l'acquéreur en sus du prix de son adjudication 10 pour cent comptant du prix de son enchère seront requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur
21 avril—21 28—mai 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA BELLE RESIDENCE
EN BRIQUES
A DEUX ÉTAGES,
No 48 N. Remparts
Entre Douane et Bienville;
—ET—
L'Élégante résidence en briques,
AVEC BELLES PELOUSES,
No 107 Avenue de l'Esplanade,
—COIN—
N. O. de la rue Dauphine.
Succession d'Edward C. Billings.
No 41,476—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet —MERCREDI, 23 mai 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 20 avril 1894 de l'Hon. G. H. Théard juge de la susdite Cour Division E, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, à savoir

1° **La belle résidence en briques à deux étages,** avec mansarde, située dans un quartier central No 48 Nord Remparts dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nord Remparts Bourgogne Bienville et Douane, contenant 7 chambres, salon, salle à manger, cuisine et autres chambres au premier étage, et hall six chambres à coucher au second étage, avec grande cour pavée citerne, etc. Le lot de terre mesure 42 pieds 1 pouce de face à la rue des Remparts, sur 97 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles, borne du côté le plus rapproché de la rue Bienville par la propriété appartenant maintenant ou ayant appartenu autrefois à N. N. Wilkinson, et de l'autre côté par la propriété appartenant maintenant ou ayant appartenu autrefois à H. B. Cenas. La dite propriété fait partie de deux lots désignés primitivement par les Nos 47 et 48. Elle est parfaitement située près la rue du Canal, et convient admirablement à une résidence privée ou à celle d'un homme de profession, et elle a une très belle apparence.

2° **L'élégante résidence élevée,** en briques avec belles pelouses, No 107 avenue de l'Esplanade coin nord ouest de la rue Dauphine, dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Esplanade, les rues Kerlerec, Dauphine et Bourgogne. Elle est en retraite (éloignée de la banquette), entourée d'une belle grille en fer et de larges galeries, devant et derrière. Elle a un grand hall central, un salon, une salle de réception, une salle à manger, un cabinet pour porcelaines, un office un second salon pour salle à manger, une salle à déjeuner, trois chambres à coucher, et une chambre à bain à l'étage principal, les mansardes sont assez spacieuses pour y établir plusieurs chambres, si on le désire. Au rez-de-chaussée, un grand hall, six chambres à coucher et autres chambres, cuisine, cave, chambre à provisions, quatre citernes, deux hydrants, etc. Le terrain est pavé en pierre artificielle, Schillinger, avec plates-bandes et pelouses. Le terrain mesure 81 pieds de face à l'avenue de l'Esplanade, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Dauphine. Cette résidence est complète dans tous ses détails et est dans le meilleur état. Elle est située dans la partie la plus agréable et la plus accessible de l'avenue de l'Esplanade, elle est environnée de lignes de chemins de fer urbains et à quelques minutes de marche de la rue du Canal. Dans son voisinage immédiat se trouvent les belles résidences de quelques uns de nos citoyens les plus en vue. Il faudra une carte pour examiner la propriété.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, au choix de l'acquéreur; le reste à un crédit de 1 et 2 ans en billets garantis spécialement par hypothèque et le gage du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat dans le cas de procès pour recouvrer le montant des billets. Les bâtisses devront être toujours assurées et la police transférée au détenteur des billets. L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1894, en sus du prix d'adjudication. Dix pour cent sur le prix d'achat comptant au moment de la vente pour assurer la ratification de la dite vente.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 avril—22 28—mai 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James D. Houston.
No 41,590.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 16 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre en date du 12 avril 1894, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, dans l'affaire ci dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

La magnifique Plantation Sucrière Ben Hur consistant:

1° **Un certain morceau de terre** situé dans la paroisse East Baton Rouge, Etat de la Louisiane, sur la rive gauche du fleuve Mississipi, à peu près onze milles plus bas que la ville de Baton Rouge, connu et désigné comme la Plantation Mulberry Grove, et ayant plus ou moins vingt-huit arpents de face au fleuve Mississipi, borné en haut par la Plantation Hollywood, en bas par la Plantation Chatsworth et dans le fond par les terres appartenant aux héritiers de Dennis Daigre et aussi par le Bayou Fontaine, ayant à peu près seize cents arpents de superficie, avec tous les droits, voies et servitudes qui y appartiennent.

2° **Un autre morceau de terre ou plantation,** connu comme Holly Wood, situé dans la paroisse de East Baton Rouge, Etat de la Louisiane, à une distance d'à peu près dix milles au bas de la ville de Baton Rouge, sur la rive gauche du fleuve Mississipi, ayant à peu près treize cent douze arpents et ayant une façade au fleuve Mississipi de vingt-huit arpents, plus ou moins, avec toute la profondeur qui y appartient, borné au haut par la terre, maintenant ou anciennement appartenant à Pauline Hebert, et par un morceau de terre anciennement une portion de la dite plantation, vendue par feu Duncan F. Kenner & A. S. Gilbert, R. E. Daigre et N. E. Daigre, par un acte passé pardevant N. B. Trist, notaire, le 12me jour d'octobre 1886, au-dessous par les terres connues comme Plantation Mulberry Grove, maintenant la propriété du dit défunt, et à l'arrière par les terres anciennement appartenant à Hickey et autres.

Les deux morceaux de terre ci-dessus décrits comprennent ce qui est maintenant connu et désigné comme la Plantation Ben Hur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, incluant sucrerie, machines, appareils pour une manufacture d'un joli grade de sucre, cabanes, grange, animaux, wagons, etc., et toutes les autres choses qui y appartiennent; ensemble avec toute la récolte en culture.

Conditions—L'acquéreur assumera une hypothèque de trente-deux mille cinq cents dollars due le 19 février 1895, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, et le reste comptant, et le paiement des taxes de 1894. 10 pour cent comptant du prix de l'achat seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jas Simeon notaire aux frais de l'acquéreur.
14 avril—14 21 28—mai 5 12 16

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une magnifique résidence en briques à deux étages, No. 81 rue Race.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—MERCREDI, 13 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, en date du 9 mai 1894, succession de John W. Glenn décédé, Dossier No 35,605, il sera vendu à l'encan—

Deux certains lots de terre, ensemble avec cette magnifique et confortable résidence en briques à deux étages avec mansarde qui s'y trouve No 81 rue Race, étant l'encoignure des rues nord ouest St-Thomas et Race, ilet No 25 borné par les rues Robin, Chippewa, comprenant les lots un et deux; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Race et St-Thomas, chaque lot mesure vingt-neuf (29) pieds 6 pouces de face à la rue Race sur une profondeur de cent dix (110) pieds, avec un morceau de terre dans le fond mesurant cinq pieds de face à la rue St-Thomas, sur une profondeur de cinquante-neuf pieds, toute la propriété mesure cinquante-neuf pieds de face à la rue Race sur une profondeur de cent quinze pieds et face à la rue St-Thomas avec toutes les bâtisses, constructions et améliorations qui s'y trouvent, la résidence en briques à deux étages avec mansarde et ses dépendances.

Conditions—Comptant. Acte de vente et la proportion des taxes pour la partie subséquente de 1894 aux frais de l'acquéreur.
11mai—11 16 23 30 juin6 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION
Henry Ellermann.
ELEGANTE
RESIDENCE
Au coin des rues Colisée et Péniston,
DANS LE
SIXIÈME DISTRICT DE
CETTE VILLE,
Grandes portions de terres de valeur touchant à
MANDEVILLE et COVINGTON,
PAROISSE
St-Tammany.
A L'ENCAN,
A UN LONG CRÉDIT.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet. MERCREDI, 23 mai 1894 à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'allée Commerciale premier district de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Frank A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 19 avril 1894, dossier No 40 884, pour compte de la succession de Henry Ellermann, décédé, il sera vendu à l'encan

SIXIEME DISTRICT.
Coin des rues Colysée et Peniston.

1° **Une certaine portion de terre,** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans l'ilet No 282 borné par les rues Colysée, Chestnut, Peniston et Amelia et formant le coin des rues Colysée et Peniston, laquelle mesure comme il suit, à savoir: 97 pieds de face à la rue Colysée sur une profondeur dans le fond de 95 pieds et une profondeur et face sur la rue Peniston de 147 pieds 6 pouces, sur une première profondeur de l'autre ligne latérale la plus rapprochée de la rue Amelia de 12 pieds 9 pouces, et de là sur une ligne à angles droits courant parallèlement avec la rue Colysée et vers la rue Peniston de 2 pieds 10 pouces, et de là une seconde profondeur de 18 pieds 9 pouces dans la ligne du fond.

Les améliorations consistent en une résidence à deux étages en bois couverte en ardoises, très jolie et bien construite, renfermant hall, magnifique salon avec arches, salle de réception, salle à manger, cuisine et chambre à provisions et autres accessoires au rez-de-chaussée, et cinq chambres à coucher, salle à bains, cabinets, etc., au-dessus avec gaz partout, cour et terrains avec embellissements, 4 citernes, etc., le tout en parfait état. On peut examiner la propriété en se munissant d'une carte de l'encanteur.

PAROISSE ST-TAMMANY.
Terres vacantes.

1° La moitié est du quart sud est de la section 14 et le quart fractionnel sud ouest de la section 13, dans le township 6, south of Range 11 Est dans le district de Greensburg, paroisse St Tammany, Louisiane, contenant 154 1/100 acres.

3° La moitié de l'intérêt individis dans la propriété suivante savoir.

1 **Une certaine portion de terre,** située dans le fond de la ville de Mandeville, dans la paroisse St Tammany, Louisiane, dans l'ilet compris entre les rues Laurel, et Cambrose ou Cambronne faisant partie du lot désigné par le No 27, sur un plan tiré par W. C. Cobb député arpenteur des Etats-Unis, daté le 12 octobre 1837 et déposé en l'étude de Felix De Armas, ancien notaire, et mesurant 180 pieds de face au lac Pontchartrain sur 1,200 de profondeur.

2° **Trois certains lots de terre,** situés dans la partie de la paroisse St Tammany ci-dessus mentionnée, déposés comme la ville de Mandeville et désignés par les Nos 24, 25 et 26 sur le plan ci-dessus mentionné, par W. C. Cobb député arpenteur des Etats Unis, lesquels lots se touchent et mesurent chacun 180 pieds de face sur le dit lac Pontchartrain, entre les rues Laurel et Cambrose ou Cambronne, sur une profondeur de 1,200 pieds le lot No 24 ayant une profondeur et face sur la rue Cambrose ou Cambronne.

3° **Une certaine quantité de terre,** située dans la dite paroisse de St-Tammany, Louisiane, dans cette partie qui forme la ville de Mandeville, et bornée au nord par des terres appartenant aux Etats-Unis, au sud par la rue Florida et à l'est par la rue Wilkinson, à l'ouest par la propriété de J. S. Wharf et autres, désignée et décrite sur le dit plan de W. C. Cobb député arpenteur des E. Unis, comme lots Nos 97, 109, 126, 133, 96, 110, 127, 134, 150, 151, 167, 168, 169, 170, 152, 149, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 180, 181, 182, 183, 184, 129, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 89, 117, 118, 141, 142, 159, 160, 177, 178, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 332, 334, 335, 336, 337, 363, 364, 365, 219, 220, 366, 367, 368, 388, 389, 390, 233, 234, 391, 392, 393, 407, 408, 409, 244, 179, 191, 192, 205, 206, 330, 331, 333, 362 et 369.

Le tout conformément au plan fait par William C. Cobb, comme ci-dessus, daté le 12 octobre 1837.

4° **Une certaine quantité de terre,** située dans la dite paroisse de St Tammany, divisée en portions et lots formant partie de la continuation de la susdite ville de Mandeville, bornée d'un côté par la rue Cambrose ou Cambronne, d'un autre côté par le lac Pontchartrain, d'un autre côté par le bayou Chinchuba et d'un autre côté par la rue Macnamara.

Par conséquent des co-propriétaires—L'autre Moitié indivise des Terres ci-dessus décrites dans le Paragraphe 3 sera vendue à la même heure et place et aux mêmes termes et conditions, comme la **Moitié** appartenant à la succession de Henry Ellermann.

Le tout conformément aux plans exposés au lieu de la vente.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente garantis par le gage du vendeur et toutes les clauses ordinaires de sécurité. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes pour l'année courante de 1894, en sus de l'adjudication, et feront sur les lieux un dépôt en argent de 10 pour cent.

Actes de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais des acquéreurs.
22 av—22 29—6 13 20 mai—à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage de Valeur, au coin des rues Camp et Race.
Terrains, 35 pieds sur 128.
Dans l'affaire d'Eugène Dupré contre Mme Ann McConnell et autres. Vente pour opérer un partage.
A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, le 23 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commerciale Place, en vertu d'un jugement de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu le 16 avril 1894, et signé le 20 avril 1894, Dossier No 42,363, dans l'affaire d'Eugène Dupré contre Mme Ann McConnell et autres, pour opérer un partage, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilet borné par les rues Camp, Magazine, Race et Robin, Premier District de cette ville. Le lot mesure 35 pieds de face à la rue du Camp, sur une profondeur et face sur la rue Race de 127 pieds 10 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles, et forme l'angle des rues Camp et Race.

Les améliorations consistent en un cottage en bois couvert en bardeaux, avec citernes, etc.

Conditions—Comptant, au moment de passer le titre, 10 pour cent devant être payé comptant, et l'acquéreur assumant aussi le paiement des taxes de 1894.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 avril—22 29—mai 6 13 20 25.

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jeudi, 24 mai, à 10 heures A. M.
Henry F. Blaese vs. ses créanciers.
Peintures, huiles, vernis, couleurs, blanc de Céruse, brosses, etc., vitrines, coffre-fort, bureau, type-writer, comptoirs-courants, droit d'occupation, etc.

PAR LOUIS A. RICHARDS, encanteur, bureau, 129 rue de la Commune—En vertu d'un ordre daté du 9 mai 1894, lancé par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée Henry F. Blaese vs. ses créanciers, No 41,927 du dossier de la susdite cour.—**Il sera vendu à l'encan,** les effets mobiliers qui se trouvent au magasin No 72 de la rue du Camp, consistant en une collection vaste et assortie de **peintures, huiles, vernis, couleurs, blanc de Céruse, vitrines, coffre-fort en fer, bureau, type writer, comptoirs-courants, etc.,** selon un inventaire enregistré. Aussi, le droit d'occupation des dits lieux pour le terme non échu du bail.

Conditions—Comptant.
13 mai—13 16 20 21 22 23 24.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage dans le Premier District.
A L'ENCAN.
No 386 rue Erato, entre les rues Freret et Locust.
John W. Ryan vs Mme Mary Foote et als.
No 42,339—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR J. H. O'CONNOR & Co.—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 13 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu dans la susdite affaire, le 1er mai 1894, et signé le 7 mai 1894, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, Thalie Freret et Locust. Le lot est désigné comme lot No 13 et mesure 26 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Erato, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage simple, connu par le No 386 rue Erato. Aussi, 2 cottages dans le fond du lot.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste en un crédit d'un et deux ans, avec billets d'acquéreur qui doivent être divisés conformément aux intérêts des parties, garantis par hypothèque et privilège de vendeur et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication. L'acte de vente doit contenir toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de l'année 1894 en sus du prix de son adjudication, et un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère au comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant James Fahey, notaire
12mai—12 16 23 30 juin6 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage
A
ALGER,
No 113 rue Elmire,
Coin de la rue Evelina.
A L'ENCAN.
Thos J. Courtney et als vs Frank Lynch et als.
No 39,147—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet MERCREDI, 30 mai 1894 à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, rendu dans l'affaire ci-dessus le 11 avril 1894 et signé le 23 avril 1894, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir;

Le cottage No 113 rue Elmire, dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Evelina, Chestnut et Market.

Le terrain est composé de deux lots, Nos 21 et 22 et mesure chaque 30 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds.

Le lot No 22 forme l'encoignure des rues Elmire et Evelina. Le cottage est retiré de la banquette et a 5 chambres; rapportant un bon loyer.

Conditions de la vente—Comptant. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes de cette année 1894 en sus du prix de leur adjudication et devront faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant B. Rouen, notaire.
25 avril—25—mai 2 9 16 23 30

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Foncière de Choix
Dans le Sixième District.
Nos 66 et 68 rue Général Taylor.
Rapportant un loyer de $12 par mois.
A la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles.
Mercredi, 6 Juin 1894, à midi.
Succession de Joseph Raphael Besnard.
No 40 567—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

MERCREDI, 6 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C., daté et signé le 1er mai 1894 nous procéderons à la vente à l'enchère publique de la propriété ci après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District, les dits lots sont désignés par les Nos 15 et 16 dans l'ilet No 13, lequel ilet est borné par les rues Général Taylor Austerlitz, Laurel et Constance (anciennement Live Oak), d'après un plan du 15 février 1849, déposé en l'étude de L. R. Kenney notaire public, les dits lots se touchent et mesurent chacun 29 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Général Taylor sur les profondeurs suivantes le lot 15 à une profondeur de 110 pieds 1 pouce et 3 lignes, et le lot No 16 à une profondeur de 113 pieds 11 pouces sur un côté et 110 pieds 1 pouce et 3 lignes sur l'autre côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste, à un et deux ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie; l'acquéreur assumera les taxes de 1894 déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication et paiera les actes de vente pardevant Jas D. Taylor, Esq., notaire. Plan à la Bourse.

E. CURTIS & CO., Encanteurs de Propriétés Foncières, 201 rue Canal.
3 mai—3 6 9 16 23 30 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Capitalistes
Attention!
$960
—EN—
LOYERS ANNUELS.
Propriétés
Foncières
DE CHOIX
Dans les Premier et Sixième Districts!
La Jolie Résidence à Deux Etages
No 367 rue Carondelet.
Louée à bail à raison de $600 par an.
Et la Cottage Confortable, No 104 Avenue Napoleon.
Rapportant annuellement $360.
Vente pour effectuer un partage.
George W. Hutchinson vs Frederick W. Hutchinson.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 42,083, Division B.

MERCREDI, 23 mai 1894, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, à midi, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. Fred. D King, juge de la Division B de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, rendu le 16 avril 1894, et signé le 20 avril 1894, nous procéderons à la vente à l'encan de la propriété ci après décrite—

1° **Deux certains lots de terre,** avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 202, borné par l'avenue Napoléon, les rues Iena, Constance et Magasine. Les dits lots sont désignés par les Nos 7 et 8 et mesurent comme suit, à savoir: Le lot No 7 mesure 30 pieds de face à l'avenue Napoléon sur 150 pieds de profondeur; le lot No 8 mesure, d'après un plan déposé en l'étude de O. De Armas, ancien notaire, 31 pieds 9 pouces 2 lignes de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles.

2° **Une portion de terre,** située dans le même district et mesurant 31 pieds 9 pouces et 2 lignes de largeur sur une profondeur de 50 pieds, étant les arrières portions des lots 17 18, sur un plan fait par Louis Surgi, voyer, daté le 15 mai 1835 et déposé au Bureau de Wm. Boswell, ancien notaire. Immédiatement à l'arrière du lot No 8.

3° **Une certaine pièce ou portion de terre,** située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 241, borné par les rues Carondelet, Baronne, Thalie et Melpomène. La dite portion de terre est désignée par la lettre C, d'après un croquis fait par J. A. d'Hémécourt, député voyer de la ville, le 10 février 1879, et annexé pour référence à un acte de vente passé pardevant James Fahey, notaire, le 31 mars 1879, et la dite portion de terre mesure, conformément au dit croquis, 31 pieds 11 pouces et une 1/2 ligne de face à la rue Carondelet, et s'étendant en profondeur, entre lignes parallèles, de 159 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté la plus près à la rue Melpomène, et 127 pieds 9 pouces et 5 lignes sur l'autre ligne de côté, sur laquelle profondeur la dite propriété se raccourcit à angles droits de 7 pieds 11 pouces et une 1/2 ligne, et une seconde profondeur de 31 pieds 10 pouces et 7 lignes, et 24 pieds sur la ligne du fond, le tout plus ou moins en mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connues comme le local No 367 rue Carondelet et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou pouvant y appartenir.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit à 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1894 et feront un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant M. T. Ducros, notaire aux frais des acquéreurs.
Les plans sont à la Bourse.
E. CURTIS & CO., Encanteurs de Propriétés Foncières, 201 rue Canal.
22 av—22 23 24 25—mai 2 9 16 à date

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS TO CINCINNATI
11 HOURS TO BIRMINGHAM